**Compte rendu du conseil consultatif du quartier du centre-ville Lundi 11 mai 2015**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom | Rue | Saint rémois depuis |
| Mme Agathe Becker, Maire |  |  |
| Mme Claudine ROBIC/ Elue  |  |  |
| M. Thomas Noguès | Rue Ditte | 26 ans |
| Mme Sandrine Nguyen  | Impasse Saint Avoye | 11 ans |
| M. Frédéric Meyer  | Rue Ditte | 17 ans |
| Mme Céline Perrin / Elue référent | Rue du Général Leclerc |  |
| Mme Frédérique Glorennec  Ass. petit Chevincourt | Rue de Paris |  |
| Mme Pascale Willaume Ass. petit Chevincourt | Rue de Paris | 15 ans |
| Mme Annick Minck(EPAC) |  | 41 ans |
| M. Daniel Calineau (EPAC) |  | 27 ans |
| M.Jean-Louis Binick / Elu | rue Victor Hugo |  |
| M. Sylvain Sainsot /Commerçant | Place du 14 juillet |  |
| Mme Céline Belle/ Commerçante | Rue de la République |  |
| M. Julien Bossard/Commerçant | Avenue Guy de Coubertin |  |
| M. Michel Durousset/ Commerçant | Rue Chesneau |  |
| Mme Isabelle Hiberty | Rue Chesneau | Maison familiale |
| M. Laurent Boulassier |  2 Rue de Port Royal | 49 ans |
| Mme Margaux Dos Santos/ Elue | Rue de la République | 15 ans |
|  |  |  |

**Absents excusés :**

- Linda Pauzner, élue

- Jacques Caous, élu de l’opposition

- Serge Leproust, habitant

* **Accueil des participants et ouverture du conseil consultatif par Mme Le MAIRE**

Mme Le Maire définit le cadre de l’action du conseil consultatif de quartier : c’est un lieu de travail et de réflexion qui a pour objectifs d’améliorer le cadre de vie des habitants au sein du quartier dans le souci de l’intérêt général. Elle précise ce que fait un conseil consultatif de quartier : échanger sur la vie du quartier, améliorer le lien social, développer et être associé à des projets de proximité.

* ***La séance continue par un tour de table pour que chacun puisse se présenter.***
* ***Présentation et lecture de la Charte des conseils consultatifs de quartiers par Claudine ROBIC***

Madame Robic ajoute que, dans ce dispositif, les élus ont un rôle d’accompagnement, d’écoute et de dialogue. Ils coordonnent, animent et font le lien avec la commune. Ils sont en charge de la logistique, de la communication et du secrétariat.

* ***Chaque membre explique les raisons, les enjeux et les problématiques qu’il souhaite voir traiter***

**Thomas Noguès**
évoque les problèmes de propreté, de vandalisme, de sécurité à la gare RER, d’ouverture du parking EDF et souhaiterait pouvoir suivre les projets pour Saint-Rémy. A quel moment les bâtiments EDF seront-ils démolis ?
**Sandrine Nguyen**
aborde les problématiques quotidiennes du danger que représentent la circulation des véhicules en centre-ville, l'augmentation du bruit, les difficultés spécifiques pour stationner, rencontrées par des habitants du centre-ville qui ne possèdent pas de garage.

De la même manière ce problème est récurrent lorsque des entreprises interviennent pour des travaux, leur véhicule ne peut stationner dans les impasses ; quelles solutions apportées ?

La Fondation Raymond DEVOS ouvrira ses portes fin 2015 ou en 2016 : à quel endroit est prévu le stationnement des visiteurs ?
**Frédéric Meyer**
considère en tant qu'agent immobilier, que Saint-Rémy-lès-Chevreuse a beaucoup d'atouts positifs mais que la vie quotidienne et le cadre de vie peuvent être améliorés.
**Frédérique Glorennec**

signale la dangerosité d'un passage pour piétons rue de Paris, presqu'à Gif sur Yvette, au niveau du domaine des trois clés.
**Pascale Willaume**
**Annick Minck**a toujours apprécié le cadre campagnard de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et a le sentiment que ça ne change pas beaucoup. De nombreuses petites améliorations pourraient être faites : par exemple sur la piste cyclable, devant la poste, il faudrait mettre un panneau stop à destination des cyclistes.
**Daniel Calineau**
propose trois améliorations à apporter :
- créer un passage pour piétons devant la poste,
- signaler l'entrée du parking de la gare et de Jean Racine,
- interdire les véhicules devant l'entrée du centre de loisirs pour créer un espace réservé aux piétons.
**Sylvain Sainsot**demande que les « places minutes » soient confortées et que des porte-vélos soient installés devant les commerces.
Il attire l'attention du conseil consultatif sur la dangerosité du passage pour piétons au plus près du carrefour place du 14 juillet, sur la rue Victor Hugo. De nombreux accidents s'y déroulent et les cyclistes ne respectent pas la signalisation à cet endroit.

**Céline Belle**
Évoque le problème du stationnement des véhicules mais aussi des vélos qui sont accrochés au poteau devant sa boutique. Elle demande une solution pour le ramassage des palettes en bois qui servent à la livraison des marchandises.
**Julien Bossard**
attire l'attention du conseil sur les problèmes de stationnement devant sa boulangerie, rue Pierre de Coubertin.
**Michel Durousset**
estime que la rue Chesneau est relativement dangereuse pour la circulation avec le « cédez le passage »quand on arrive sur la rue de la République et le passage pour piétons qui se trouve devant le monument aux morts. La pose d'un miroir éviterait aux véhicules de trop s'avancer.
**Isabelle Hiberty**
constate une réelle dégradation de la vie quotidienne pour les riverains de la rue Chesneau: circulation en hausse, vitesse excessive des véhicules, bruits parasites venant du marché couvert. Elle signale qu’un camion frigorifique reste branché une bonne partie de la semaine derrière le marché et que le samedi après-midi le souffleur utilisé pour nettoyer le marché fait beaucoup de bruit.
**Laurent Boulassier**
trouve que le trafic est devenu intense dans le centre-ville, que les véhicules y roulent trop vite. Il propose la mise en place d'une zone 30. Les ronds-points place du 14 juillet et au début de la rue de Port-Royal sont mal conçus et inadaptés; l'arrivée sur la rue des Roches n'est pas traitée.
Avec les places minutes devant les commerces, les résidents du centre-ville qui ne possèdent pas de garage ont bien du mal à stationner.
La propreté du centre-ville laisse à désirer. La balayeuse provoque une véritable pollution sonore en centre-ville.

**D’autres remarques, questions ou propositions ont émergées au cours des débats**:

* La piste cyclable est mal entretenue
* Le parking des Arcades n’est pas propre
* De nombreuses déjections canines émaillent l’espace public
* Le parking au niveau du terrain EDF se détériore
* Du point de vue touristique, Il n’existe pas de terrasse où manger ou boire un verre, il n’y a pas de bus pour se rendre de la gare au château de la Madeleine
* Il n’y a pas de magasins de vélos
* Des caméras de rue ont été installées à Gif et à Chevreuse mais pas à Saint Rémy, est-ce prévu ?
* Seul le centre-ville a bénéficié de décorations de Noël, il n’y a rien eu rue de Paris
* Afin de relier les quartiers et le centre-ville, les décorations ne pourraient-elles pas servir à créer ce lien ?
* Quel avancement pour le collecteur derrière la rue de Paris ?
* Quelle est la nature des travaux derrière la librairie, rue de la République ?
* Au rond-point de la rue Ditte, il manque un panneau « céder le passage »
* Les riverains se plaignent des nombreuses coupures d’électricité qui ont lieu au bout de la rue de Paris.

**Mme Le Maire** **fait le point d’avancement sur quelques dossiers**

A propos du collecteur destiné aux riverains de la rue de Paris

Pour bénéficier des subventions du conseil départemental, la commune doit obtenir l’engagement signé de 85 % des riverains à réaliser les travaux pour se raccorder à ce collecteur. Les riverains qui ne se sont pas encore engagés seront contactés et pourront eux aussi profiter d’une aide financière pour la réalisation des travaux sur leur terrain.

A propos du nouveau gymnase

Le commencement des travaux a été repoussé pour plusieurs raisons :

* la renégociation avec l’entreprise et l’architecte de la conception du gymnase afin de mieux répondre à l’intérêt général
* lors de la démolition de l’ancien gymnase des structures comme des pieux et une cuve à mazout avaient été oubliés dans le sol ainsi que des fondations.

A ce jour les travaux ont commencé et devraient se terminer à l’été 2016.

A propos de la maison de l’éco mobilité

Les travaux de réhabilitation de l’ancienne maison du garde-barrière devraient intervenir d’ici la fin de l’année 2015. Le projet est d’y installer l’Office de tourisme dans un premier temps.

A propos du projet de la gare

La RATP souhaite augmenter le nombre de voies de garage pour les RER sur son emprise foncière. Elle envisage aussi la construction d’un mur de 5 mètres de haut le long de la rue Ditte. La commune a déjà fait connaître son désaccord total avec ce projet et continuera à se mobiliser contre cette éventualité et ne manquera pas de vous tenir informé des suites de ce dossier.

A propos du projet du centre-ville

Mme Le Maire informe le conseil consultatif que la commune n’est pas inactive et que suite aux désengagements de certains partenaires dans ce dossier lors du mandat précédent, elle profite de cette occasion pour tendre vers un projet d’aménagement globalisé du centre-ville.

Dès le mois de septembre nous reviendrons vers vous et le conseil consultatif sera sollicité pour participer aux réflexions qui vont être conduites.

**La prochaine réunion du conseil consultatif aura lieu le lundi 14 septembre 2015 à 20h30.**

**L’ordre du jour : problèmes de stationnement en centre-ville, quelles solutions ?**